REPUBLIQUE TUNISIENNE
--*--

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
ET DE LA COMMUNICATION

Direction Générale des Etudes Technologiques

COMMUNIQUE
CONCOURS NATIONAUX D'ENTREE AUX CYCLES DE FORMATION D'INGENIEURS SESSION 2014

Il est ouvert au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la recherche scientifique et des Technologies de l'Information et de la Communication, au titre de l'année universitaire 2014/2015, quatre (04) concours nationaux d'entrée aux cycles de formation d'ingénieurs en **Mathématiques et Physique (M-P)**, en **Physique et Chimie (P-C)**, en **Technologie (T)** et en **Biologie et Géologie (B-G)**.

I/ Conditions d'inscription :

Sont autorisés à participer à l'un des concours nationaux d'entrée aux cycles de formation d'ingénieurs:

1) Les étudiants ayant accompli un cycle préparatoire d'entrée aux établissements de formation d'ingénieurs et répondant à l'une des conditions suivantes :

1-a) Avoir suivi régulièrement les enseignements de deuxième année d'un cycle préparatoire tunisien dans un établissement de l'enseignement supérieur publique au cours de l'année universitaire 2013/2014 et être présenté par l'établissement d'origine.

1-b) Avoir suivi régulièrement les enseignements de deuxième année d'un cycle préparatoire étranger au cours de l'année universitaire 2013/2014.

1-c) Avoir accompli la deuxième année d'un cycle préparatoire et ayant été présenté par l'établissement d'origine au titre de l'une des deux années qui précèdent celle pour laquelle le concours est ouvert, à l'exclusion de ceux ayant réussi à un concours précédent et ayant confirmé, dans les délais, leur admission dans l'une des institutions de formation d'ingénieurs.

2) les étudiants méritants ayant suivi régulièrement les enseignements de deuxième année du diplôme national de licence du système "LMD" dans les mentions des sciences et techniques au cours de l'année pour laquelle le concours est ouvert, n'ayant pas redoublé plus qu'une fois en première année de leurs études universitaires et qui sont présentés par leur établissement d'origine (le décret n°2009-2260 du 31 juillet 2009, complétant le décret n°2004-2589 du 2 novembre 2004, organisant les concours nationaux d'entrée aux cycle de formation d'ingénieurs et l'article premier (point 3) de l'arrête du ministre de l'enseignement supérieur de la recherche scientifique et de la technologie et du ministre des technologies de la communication et du ministre de l'agriculture et des ressources hydrauliques du 7 aout 2009, complétant l'arrêté du 21 février 2005, fixant les conditions de participation aux concours nationaux d'entrée aux cycles de formation d'ingénieurs ainsi que les modalités de leur organisation).

3) les étudiants ayant suivi régulièrement les enseignements de deuxième année dans des établissements privés de l'enseignement supérieur, dans les mentions des sciences et techniques au cours de l'année pour laquelle le concours est ouvert, n'ayant pas redoublé plus qu'une fois en première année de leurs études universitaires et qui sont présentés par leur établissement d'origine (le décret n°2009-2260 du 31 juillet 2009, complétant le décret

n°2004-2589 du 2 novembre 2004, organisant les concours nationaux d'entrée aux cycles de formation d'ingénieurs et l'article 19 du loi n° 73-2000 du 25 juillet 2000 mentionnant que 'Les étudiants des établissements privés d'enseignement supérieur peuvent participer aux concours nationaux d'entrée aux établissements publics d'enseignement supérieur conformément aux conditions prévues par la réglementation en vigueur').

II/ Liste des pièces à fournir :

a- Une fiche de candidature retirée du site web du ministère de l'enseignement supérieur de la recherche scientifique et des Technologies de l'Information et de la Communication (www.mes.tn) et du site web des concours nationaux (www.cningenieur.rnu.tn) dûment remplie et signée par le candidat,

b- Une photocopie de la carte d'identité nationale ou une photocopie du passeport et de la carte de séjour pour les candidats étrangers ayant suivi un cycle préparatoire dans un établissement de l'enseignement supérieur public,

c- Une copie conforme à l'originale de l'attestation du baccalauréat ou de la décision de son équivalence, pour les candidats titulaires d'un baccalauréat étranger,

d- Deux enveloppes affranchies au tarif des lettres recommandées, portant l'adresse complète du candidat,

e- Le récépissé d'un mandat **libellé au nom de l'agent comptable de l'ENIT (ccp n° 617-48 Tunis)** d'un montant de :

- Dix **(10)** dinars **Pour les candidats répondant aux conditions d'inscription (1–a),**
- Vingt **(20)** dinars **Pour les candidats répondant aux conditions d'inscription (1–b), (1–c), (2) et (3) susvisés.**

f- Une copie conforme à l'originale de l'attestation de réussite en première année pour les candidats répondants aux conditions d'inscription **(1–a), (1–b), (1–c), (2) et (3) susvisés,**

g- Un certificat d'inscription en deuxième année du cycle préparatoire pour les candidats répondant aux conditions de l'alinéa **(1–c)**,

h- Une attestation de présence délivrée par l'établissement d'origine du candidat datée d'un mois au plus à la date de dépôt du dossier de candidature, certifiant que le candidat suit régulièrement les enseignements de deuxième année de l'année universitaire en cours pour les candidats répondant aux conditions de l'alinéa **(1–b)** et les alinéas **(2) et (3) susvisés**,

i- Des copies conformes aux originaux des relevés des notes trimestriels de la deuxième année du cycle préparatoire pour les candidats répondant aux conditions d'inscription **(1–c)**,

j- Un certificat d'inscription en deuxième année pour les candidats répondant aux conditions et les alinéas **(2) et (3) susvisés.**

III/Le contenu du dossier :

1) **Pour les candidats répondant aux conditions d'inscription (1–a)**, le dossier doit comporter les pièces : **a, b, c, d et e.**
2) **Pour les candidats répondant aux conditions d'inscription (1–b)**, le dossier doit comporter les pièces : **a, b, c, d, e, f et h.**
3) **Pour les candidats répondant aux conditions d'inscription (1–c)**, le dossier doit comporter les pièces : **a, b, c, d, e, f, g et i.**
4) **Pour les candidats répondant aux conditions d'inscription** des alinéas **(2) et (3) susvisés**, le dossier doit comporter les pièces : **a, b, c, d, e, f et j.**

L'ensemble des pièces du dossier de candidature doit être placé dans une enveloppe de grand format portant les nom et prénom du candidat ainsi que le type du concours.

IV/Les dossiers de candidature doivent parvenir obligatoirement :

- **Aux établissements d'origine pour les candidats répondant aux conditions d'inscription (1-a) ou les alinéas (2) et (3) susvisés,**
- **A la Direction Générale des Etudes Technologiques**, Rue de Jérusalem, 2098 Radés Médina pour les candidats répondant aux conditions d'inscription **(1–b)** ou **(1–c)**.

V/ Les délais de dépôt des dossiers de candidature :

- **La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée le 10 Avril 2014 Pour les candidats répondant aux conditions d'inscription (1–b) et (1–c),**
- **La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée le 17 Avril 2014 Pour les candidats répondant aux conditions d'inscription (1- a) et les aliénas (2) et (3) susvisés.**

Tout dossier incomplet ou parvenu après la date limite de dépôt sera rejeté, le cachet de la poste ou du bureau d'ordre de la Direction Générale des Etudes Technologiques faisant foi.

VI/Calendrier des épreuves :

Les épreuves des quatre concours sont fixées conformément au calendrier ci-après :

Jour	Heure (Tunisienne)	Concours Mathématiques & Physique (M.P)		Concours Physique & Chimie (P.C)		Concours Technologie (T)		Concours Biologie & Géologie (B.G)	
		Epreuve	Durée	Epreuve	Durée	Epreuve	Durée	Epreuve	Durée
Lundi 02/6/2014	08 H	Mathématiques I	4 h	Mathématiques	4 h	Mathématiques	4 h	Mathématiques	3 h
	14 H	Anglais	2 h	Anglais	2 h	Anglais	2 h	Anglais	2 h
mardi 03/6/2014	08 H	Chimie	2 h	Chimie	3 h	Chimie	2 h	Chimie	3 h
	14 H	Informatique	2 h	Informatique	2 h	Informatique	2 h	Informatique	2 h
jeudi 05/6/2014	08 H	Physique	4 h	Physique	4 h	Physique	4 h	Physique	3 h
	14 H	Français	2 h	Français	2 h	Français	2 h	Français	2 h
Vendredi 06/6/2014	08 H	Sciences & techniques de l'ingénieur	3 h	Sciences & techniques de l'ingénieur	3 h	Sciences & techniques de l'ingénieur	5 h	Biologie animale. Zoologie. Physiologie animale	2 h
	12 H	-	-	-	-	-	-	Géologie	2 h
samedi 07/6/2014	08 H	Mathématiques II	3 h	-	-	-	-	Biochimie. Biologie cellulaire. Génétique	2 h
	12 H	-	-	-	-		-	Biologie végétale. Botanique. Physiologie végétale	2 h

République Tunisienne
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique, des Technologies de l'Information et de la Communication

VII/ Centres d'examens

	Centre	Adresse
1	Institut Préparatoire aux Etudes d'Ingénieur de Tunis	2, Rue Jawaherlal Nehrou, 1089 Mont Fleury - Tunis
2	Institut Préparatoire aux Etudes Scientifiques et Techniques	B.P. 51, 2070 La Marsa
3	Institut Préparatoire aux Etudes d'Ingénieur d'El Manar	Campus Universitaire d'El Manar, B.P. 244, 2092 El Manar II
4	Faculté des Sciences de Tunis	Campus Universitaire, 2092 Tunis El Manar
5	Institut Préparatoire aux Etudes d'Ingénieur de Bizerte	7021 Zarzouna
6	Institut Préparatoire aux Etudes d'Ingénieur de Nabeul	El M'razka, 8000 Nabeul
7	Institut Supérieur aux Etudes Préparatoires en Biologie et Géologie à Soukra	49 Avenue 13 Août CHotrana 2 Sou Kra 2036
8	Institut Supérieur des Technologies Médicales de Tunis	9 rue docteur Zouhaier Essafi 1006 Tunis
9	Ecole supérieure des Sciences et Technologie de Hammam Sousse	Rue lamine el Abassi 4011 hammam Sousse
10	Institut Supérieur des Mathématiques Appliquées et de l'Informatique de Kairouan	Avenue Asad Ibn El Fourat 3100 Kairouan
11	Institut Préparatoire aux Etudes d'Ingénieur de Monastir	Rue Ibn El Jazzer, 5019 Monastir
12	Faculté des Sciences de Monastir	Avenue de L'Environnement 5000 Monastir
13	Institut Supérieur des Sciences Appliquées et de Technologie de Mahdia	Sidi Massaoud 5111 Hiboun el Mahdia
14	Institut Supérieur Agronomique de Chott-Meriem	B.P. 47,4042 Chott-Meriem
15	Institut Préparatoire aux Etudes d'Ingénieur de Sfax	Route de Menzel Shaker, km 0.5, BP 1172 Sfax 3000
16	Institut Préparatoire aux Etudes d'Ingénieur de Gafsa	Sidi Ahmed Zarrouk 2112 Gafsa
17	Faculté des Sciences de Sfax	Route de Soukra, Km 3.5 B.P. 1171 Sfax 3000
18	Institut Supérieur des Sciences Appliquées et de Technologie de Gabès	route de Médenine, 6072 Zrig Gabès
19	Centre de Paris (Mission Universitaire et Educative)	9, Rue Montéra, 75012 Paris

VIII/ Les programmes des épreuves :

Les épreuves des quatre (4) concours portent sur les programmes définis par l'arrêté des Ministres de l'Enseignement Supérieur, des Technologies de la Communication et de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques du 21 Février 2005, fixant les programmes des épreuves des concours nationaux d'entrée aux cycles de formation d'ingénieurs.

IX/Places ouvertes :

Le nombre de places ouvertes par concours et par établissement sera communiqué ultérieurement.